



FRANCE FESTIVALS
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
9 juin 2022 – 11H à 13H

Palais des Beaux-Arts, Auditorium
18 bis Rue de Valmy, 59000, Lille

Présent(e)s :

BAROUX	Michel
BERTHET	Marine
BETOUS	Frédéric
BOLZAN	Marie-Pierre
BRADEL	Benoît
CONNAN	Olivier
COURBON	Françoise
DUHOIT	Sabine
FOURNIER	Paul
HELLIO	Haude
LARUELLE	Marie
LETUPPE-PANTIC	Alexandra
MATHÉ	Jean-Michel
MINI	Maria-Carmela
MOREL	Vincent
RONDIN	Paul
SERVAIS	Marion
THEODORIDES	David
YERAMIAN	Nathalie

Ont donné pouvoir :

BUREAU	Laurent
CREUX	Fabrice
DEBRUS	Christian
DELAGOUTTE	François
DELESCLUSE	Jean
DELORME	Dominique
DIAN	Michaël
DOOMS	Elisabeth
DUROY	Nicolas
FONTANEL	Roger
GIRARD	Ivanne
GOUADEC	Erwan
GUIHAUMON	Jean-Louis
HUET	Robert-
	Nicolas
HUVE	Cyril
MAGNAT	Aurélie
MARC	Nicolas
MARTIN	Cédric

MARTIN	René	SCELLIER	Sophie
MEYER	Serge	SURJUS-COLLET	Jackie
PASZKIEWICZ	Ariel	TATIN	Elisa
POULAIN	Patrice	THIEBERGIEN	Benoit
POURPRIX	Obiwan	VIOLAN	Sylvie
RAGOT	Sophie		
ROLLIN	Emmeran		
ROUSSEAU	Jean-Pierre		

Assistaient également :

Alexandra BOBES, France Festivals

Chloé BONNET, France Festivals

Gwladys MBENUN, France Festivals

1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 2 décembre 2021

Les coprésidents, Maria-Carmela Mini et Paul Rondin, soumettent à l'approbation des membres le procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 2 décembre 2021. Il est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

2. Présentation du rapport moral et d'activité de l'exercice 2021

· Rapport moral

Le rapport moral est présenté par les coprésidents. Ils soulignent le fait que l'année 2021 a été une année de crise sanitaire mais aussi, paradoxalement, celle de la reconnaissance de la fédération notamment à travers les États Généraux des festivals et la restitution de l'étude *SoFEST* !

Les coprésidents rappellent également que la nouvelle politique en faveur des festivals mise en place par Roselyne Bachelot demande à être déployée de manière effective. Cela est un défi, précisément à l'heure d'un changement de ministre. Il est primordial que la question des festivals ne reste pas sans suite après

le départ de Roselyne Bachelot. La nouvelle ministre, Rima Abdul-Malak, connaît le spectacle vivant, il faut s'assurer que le sujet des festivals reste prioritaire.

Par ailleurs, les grands enjeux à venir dans notre secteur sont identifiés comme étant l'égalité entre les femmes et les hommes, la diversité et l'inclusion ainsi que le développement durable.

Les coprésidents remercient Alexandra Bobes et toute l'équipe qui, chaque jour, construisent la fédération, la rendent visible et la font vivre.

Rapport d'activité

La directrice, Alexandra Bobes, présente les points essentiels du rapport d'activité de l'année 2021 ainsi que les missions prioritaires pour fin 2022 / 2023 :

- Lobbying pour renforcer la politique d'état (partagée avec les collectivités territoriales) en faveur des festivals
- Structuration en région de la fédération
- Renforcement des relations aux adhérents et des actions à leur destination
- Développement de l'observatoire des festivals
- Augmentation du nombre d'adhésions
- Multiplication des actions au niveau européen

Le rapport moral ainsi que le rapport d'activité 2021 sont approuvés à l'unanimité des membres présents et représentés.

3. Examen et approbation du compte de résultat et bilan financier de l'exercice 2021

Marine Berthet, trésorière de la fédération, présente le compte de résultat et le bilan financier de l'exercice 2021 et rappelle que l'augmentation importante des subventions publiques dont a bénéficié la fédération pour ses projets d'études ont rendu nécessaire le recours aux services d'un Commissaire aux comptes.

Elle indique aux membres que le rapport fait par le commissaire aux comptes est très positif et que la gestion de France Festivals est saine.

Le résultat à affecter au report à nouveau est de 16 676€ pour 2021.

La coprésidente et le coprésident soumettent au vote le compte de résultat et le bilan financier de l'exercice 2021. Ils sont approuvés à l'unanimité des membres présents et représentés.

4. Examen et approbation du budget prévisionnel pour l'exercice 2022

La trésorière présente le budget prévisionnel et s'arrête sur les éléments suivants :

- La masse salariale subit une augmentation : le Conseil d'administration propose qu'une troisième personne en contrat à durée indéterminée soit recrutée afin de garantir le travail de fond de France Festivals. Les membres présents sont d'accord avec cette proposition à l'unanimité.
- Le ministère de la Culture a octroyé une aide supplémentaire de 40 000 euros dédiée aux rencontres professionnelles en région organisées par la fédération.
- La question du déménagement des bureaux de France Festivals situés à l'Hôtel de Massa a été évoquée. Celui-ci n'est plus envisagé.

Le budget prévisionnel de l'exercice 2022 est soumis au vote par les coprésidents et est approuvé à l'unanimité par les membres présents et représentés.

5. Questions diverses

Aucune question diverse n'a été ajoutée à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire au début de la séance.

Le coprésident et la coprésidente concluent la séance.

La séance est levée à 13h.